



Réponse de la direction du PAM Guinée aux recommandations de l'évaluation décentralisée thématique des activités de renforcement des capacités institutionnelles en Guinée (DE/GNCO/2018/029) de juillet 2019 à juin 2021

1. Le présent document, finalisé en décembre 2021 présente la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation décentralisée thématique des activités de renforcement des capacités institutionnelles en Guinée de juillet 2019 à juin 2021.
2. L'évaluation, qui a été dirigée par le bureau pays du PAM Guinée couvre l'activité principale 5 qui se focalise essentiellement sur le renforcement de capacités. Cependant, l'évaluation porte également sur les activités 1, 3 et 4 du plan stratégique pays provisoire (PSPP) qui utilisent le renforcement des capacités comme modalité de mise en œuvre des activités. Les activités 6 et 7 ont également été traitées, car elles découlent directement des activités de renforcement des capacités de l'activité. L'évaluation sert le double objectif de responsabilisation et d'apprentissage. Elle a informé sur le travail accompli par le PAM et sur la collaboration du PAM avec les différents acteurs aux niveaux institutionnel et local. En plus d'apprécier le niveau de réalisation des activités, les résultats et les recommandations de cette évaluation permettront d'améliorer les choix opérationnels et de renforcer la cohérence des activités de renforcement des capacités entre les différentes activités du PAM dans le pays. Les résultats guideront également la conception du Plan stratégique pays 2022-2026.
3. L'évaluation a abouti à **6 recommandations clés** avec 30 mesures. La matrice indique si le PAM est d'accord, partiellement d'accord ou en désaccord avec les recommandations et sous-recommandations. Elle présente les mesures, les responsabilités et les délais prévus (ou pris).

<p>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</p> <p><i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</p> <p><i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p>Réponse de la direction</p> <p><i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p>Les mesures à entreprendre</p> <p><i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</p> <p><i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p>Date limite pour la mesure</p> <p><i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p>Priorité : Élevée</p> <p>Recommandation 1 : Renforcer les capacités en matière de ressources humaines du bureau pays sur l'effet direct stratégique lié au renforcement de capacités nationales. Aout 2022)</p>	<p>Bureau pays avec le soutien du bureau régional et l'unité de renforcement des capacités nationales à Rome.</p> <p>Responsabilité principale : BP (responsable programmes avec le directeur pays).</p>	<p><i>Partiellement d'accord.</i></p> <p><i>Noter que le deadline proposé était révisé pour refléter un deadline réaliste pour la mise en œuvre). Plusieurs actions seront prises dans le cadre du nouveau CSP à compter de juillet 2023</i></p>	<p>N'est pas applicable</p>	<p>N'est pas applicable</p>	<p>N'est pas applicable</p>

<p>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</p> <p><i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</p> <p><i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p>Réponse de la direction</p> <p><i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p>Les mesures à entreprendre</p> <p><i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</p> <p><i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p>Date limite pour la mesure</p> <p><i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p><u>Sous-recommandation 1.1</u> Créer, au minimum, un poste à temps plein afin d'avoir au moins une personne entièrement dédiée à la stratégie transversale de renforcement des capacités nationales.</p>		<p>Pas d'accord</p> <p><i>La situation financière du bureau ne permet pas de recruter une nouvelle personne. Un point focal sera désigné pour assurer le renforcement des capacités nationales</i></p>			
<p><u>Sous-recommandation 1.2</u> S'assurer que la personne recrutée pour assurer la gestion de cette EDS soit une personne nationale (pour des raisons de renforcement de capacité nationale et pérennité du poste et de suivi de l'EDS)</p>	<p>Bureau de pays (RBD ou HQ)</p>	<p>Pas d'accord</p> <p><i>Un point focal sera désigné au sein du bureau car la situation financière du bureau ne permet pas de recruter</i></p>			

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
avec des compétences interpersonnelles permettant d'assurer une communication ouverte, sincère et de confiance avec les institutions locales.		une nouvelle personne			
<u>Sous-recommandation 1.3</u> Désigner et former des points focaux en renforcement des capacités nationales dans chaque sous-bureau	Bureau de pays PAM Guinée	<i>D'accord</i>	1.3.1 Désigner un point focal au bureau pays et dans chaque sous bureau et établir des termes de référence pour ces points focaux 1.3.2. Organiser des séances de formation de renforcement des capacités des 4 points focaux des 3 sous bureaux et du bureau pays	PAM Guinée/unité Programme (unité CCS du BR) PAM Guinée-Programme (unité de renforcement de capacité BR (CCS))	Décembre 2022 Mars 2023

<p>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</p> <p><i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</p> <p><i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p>Réponse de la direction</p> <p><i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p>Les mesures à entreprendre</p> <p><i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</p> <p><i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p>Date limite pour la mesure</p> <p><i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p><u>Sous-recommandation 1.4</u> Former la ou les personnes recrutées sur les dernières avancées du PAM en matière de renforcement de capacités nationales, notamment avec l'unité référente au siège</p>	<p>Bureau de pays PAM Guinée (RBD, HQ)</p>	<p>Pas d'accord (suite à la situation financière du bureau, aucun recrutement ne pourra être effectif avant l'élaboration du prochain CSP à compter de juillet 2023 mais les points focaux s'occuperont du renforcement de capacité avec l'appui du BR et/ou du siège)</p>			

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
Priorité : Élevée Recommandation 2 : Adapter certains aspects du fonctionnement du PAM à une approche de développement, qui diffèrent du fonctionnement traditionnel des activités d'urgence. Les aspects sont notamment liés à la communication, au financement et au fonctionnement administratif avec les partenaires de mise en œuvre. (Juin 2022)	Bureau pays PAM Guinée avec le soutien du bureau régional de Dakar (unité communication, unité partenariat, et peut-être unité administration).	<i>D'accord</i>	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
<u>Sous-recommandation 2.1</u> S'assurer que l'image que se font les acteurs humanitaires du PAM, autant au niveau des acteurs de mise en œuvre	Bureau de pays PAM Guinée (RBD ou HQ)	<i>D'accord</i>	2.1.1 Produire une vidéo de 3 minutes sur les activités du PAM (Village Zéro Hunger, Résilience...)	PAM Guinée - Unité Partenariats et communication (Appui RB unité communication et partenariat)	Avril 2023

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
qu'au niveau des bailleurs, reflète autant l'ambition de « sauver des vies » que celle de « changer les vies ». Cela peut se faire notamment par une communication intensive sur une période donnée.			2.1.2 Organiser une campagne de communication sur les activités du PAM sur les réseaux sociaux et médias. 2.1.3 Renforcer la visibilité des activités du PAM dans les médias, réseaux sociaux	PAM Guinée - Unité Partenariats et communication (Appui RB unité communication et partenariat) PAM Guinée - Unité Partenariats et communication (Appui RB unité communication et partenariat)	Juin 2023 Décembre 2022
<u>Sous-recommandation 2.2</u> Trouver un moyen pour avoir des fonds dédiés uniquement au renforcement de capacités qui ne sont liés à aucun programme en particulier. Ces fonds devraient être	Bureau de pays PAM Guinée (RBD ou HQ)	<i>D'accord</i>	2.2.1 Organiser une enquête online auprès des partenaires gouvernementaux et partenaires de mise en œuvre pour identifier leurs besoins en matière de	PAM Guinée – unité Programme/Activity manager	Mars 2023

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<p>disponibles en début d'année pour une programmation au minimum un an. L'idéal serait des fonds propres.</p>			<p>renforcement des capacités</p> <p>2.2.2 Elaborer un rapport synthétisant les besoins de renforcement de capacités au niveau de chaque secteur d'intervention</p> <p>2.2.3. Révision de la stratégie de financement pour prendre en compte le volet renforcement des capacités</p> <p>2.2.4 Réaliser une cartographie des donateurs qui seront intéressés par le renforcement des</p>	<p>PAM Guinée – unité Programme/Activity manager</p> <p>PAM Guinée – unité Partenariat</p> <p>PAM Guinée – Unité Partenariat</p>	<p>Février 2023</p> <p>Juin 2023</p> <p>Décembre 2023</p>

<p>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</p> <p><i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</p> <p><i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p>Réponse de la direction</p> <p><i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p>Les mesures à entreprendre</p> <p><i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</p> <p><i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p>Date limite pour la mesure</p> <p><i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
			capacités du gouvernement.		
<p><u>Sous-recommandation 2.3</u></p> <p>Revoir autant que possible les contrats avec les ONG de mise en œuvre pour que les problèmes de décaissement de fonds n'affectent pas l'efficacité et l'efficience des programmes.</p>	Bureau de pays PAM Guinée	D'accord	<p>2.3.1 Elaborer un Template de planning de programmation des fonds alloués aux activités</p> <p>2.3.2 Organiser des séances de formation avec les ONG pour les préparatifs des justificatifs financiers pour répondre à la demande plus rapidement</p> <p>2.3.3 Mettre en place un système de tracking du paiement des ONGS pour s'assurer que les</p>	<p>PAM Guinée - Unité du BPU</p> <p>PAM Guinée - Chargé Programme (Activité managers) en collaboration avec l'unité Finances</p> <p>PAM Guinée - Unité Programme (planning and invoice)</p>	<p>Juin 2023</p> <p>Février 2023</p> <p>Janvier 2023</p>

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			paiements sont faits dans la semaine qui suit la transmission des documents de paiement.		
Priorité : Élevée Recommandation 3 : S'assurer que les problématiques liées au genre, à l'équité et à l'inclusion soient prises en compte dans toutes les activités de renforcement (Août 2022)	Bureau pays PAM Guinée avec le soutien du bureau régional de Dakar. Responsabilité principale : BP (responsable programmes avec le directeur pays).	D'accord	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
<u>Sous-recommandation 3.1</u> Faire en sorte que le point focal genre ne soit pas submergé d'autres responsabilités ne lui permettant pas d'avoir assez de temps à consacrer au genre. Ainsi, des termes de références	Bureau de pays PAM Guinée (RBD ou HQ)	Partiellement d'accord (vu la situation financière du bureau pays, le point focal désigné	3.1.1 Elaborer des Termes de référence pour le point focal genre et s'assurer que 50% de son temps sera consacré uniquement aux activités genre	PAM Guinée - Unité partenariat/Focal genre (appui de l'unité genre du RBD)	Octobre 2023

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
du point focal genre devrait être formulés mentionnant au minimum que 50% de son temps de travail soit dédié aux activités de promotion du genre.		s'occupera des questions du genre et travaillera sur les autres aspects de son unité	3.1.2 Elaborer un plan d'action mentionnant les activités genre en collaboration avec les activités managers et les chefs de sous bureaux	PAM Guinée - Unité partenariat/Focal genre	Avril 2023
<u>Sous-recommandation 3.2</u> Assurer une formation initiale puis une formation continue au point focal genre ainsi qu'aux points focaux des sous-bureaux (des sessions de sensibilisation annuelles de tout le staff sont également désirables).	Bureau de pays PAM Guinée (RBD ou HQ)	<i>D'accord</i>	3.2.1 Créer et former un comité genre avec des points focaux dans chaque Unité et Sous bureau. 3.2.2 Préparer un package de formation pour les points focaux 3.2.3 Organiser des sessions de formation à l'intention des activités managers pour s'assurer de la prise en	PAM Guinée - Point Focal genre PAM Guinée - Point focal genre PAM Guinée point focal genre (Conseillère du genre au BR)	Juin 2023 Décembre 2023 Décembre 2023

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			compte du genre dans les activités		
<u>Sous-recommandation 3.3</u> S'assurer que le genre soit correctement pris en compte dans les activités de renforcement de capacités, mais également dans le système de suivi et d'évaluation.	Bureau de pays PAM Guinée (RBD ou HQ)	<i>D'accord</i>	3.3.1 Classifier les activités de renforcement de capacité par genre 3.3.2 Suivi de la prise en compte du genre dans les activités de renforcement de capacité	PAM Guinée - Point focal genre (avec l'appui de l'unité RAM) PAM Guinée - unité RAM Point focal genre	Décembre 2023 Décembre 2023
<u>Sous-recommandation 3.4</u> Travailler plus étroitement avec les acteurs nationaux dédiés à la condition féminine (institution, ONG, société civile, agences onusiennes) et mener ensemble l'analyse de besoins en matière d'intégration du	Bureau de pays PAM Guinée (RBD ou HQ)	<i>D'accord</i>	3.4.1 Participer aux activités et événements liés au genre. 3.4.2 Identifier des partenaires parmi les organisations locales de femmes qui ont une	PAM Guinée - Point focal genre) (Partenaires Coopérants et Structure du Gouvernement) PAM Guinée - Point focal genre) (Partenaires Coopérants et Structure du Gouvernement)	Décembre 2023 Novembre 2023

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			PAM puisse partager les besoins.		
Priorité : Élevée Recommandation 5 : Adopter une méthodologie systémique dans l'approche du renforcement des capacités nationales (avant décembre 2022)	Bureau pays PAM Guinée avec le soutien du bureau régional	<i>D'accord</i>	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
<u>Sous-recommandation 5.1</u> S'assurer que le bureau pays pose les bases permettant de correctement identifier les besoins par secteur d'intervention (cantines scolaires, nutrition, FFA /SAMS.) en matière de renforcement des capacités nationales.	Bureau de pays PAM Guinée (RBD ou HQ)	<i>D'accord</i>	5.1.1 Réaliser le SABER pour évaluer les capacités du ministère de l'Éducation	PAM Guinée - Chargé des cantines scolaires	Décembre 2023

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			5.1.2 Réaliser une étude d'identification des besoins en renforcement des capacités	PAM Guinée - L'unité Recherche Assessment and Monitoring (RAM)	Décembre 2023
<u>Sous-recommandation 5.2</u> Utiliser le travail d'identification des besoins afin de mieux planifier les interventions et mieux mettre en œuvre les programmes.	Bureau de pays PAM Guinée (RBD ou HQ)	<i>D'accord</i>	5.2.1 Elaborer un plan de travail clair et objectif pour mieux planifier les interventions du programme	PAM Guinée - Programme/Activity managers	Juin 2023
Priorité : Élevée Recommandation 6 : Renforcer le système de suivi évaluation des activités de renforcement des capacités par l'élaboration d'outils de suivi adaptés pour la collecte de données quantitatives et	Bureau pays PAM Guinée avec le soutien du bureau régional et l'unité de renforcement des capacités nationales à Rome. Responsabilité principale : BP section suivi et évaluation.	<i>D'accord</i>	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
qualitatives par activité. (Avant décembre 2022)					
<u>Sous-recommandation 6.1</u> S'assurer que le système de suivi et d'évaluation soit sensible à la thématique du renforcement de capacité en y incluant des indicateurs quantitatifs spécifiques (comme le niveau de satisfaction des apprenants ou le niveau de connaissances sur une thématique précise) pour chacune des activités.	Bureau de pays PAM Guinée (RBD ou HQ)	<i>D'accord</i>	6.1.1 Collecter les indicateurs qualitatifs dans les questionnaires follow up Survey	PAM Guinée - Programme (Unité cantine scolaire/Nutrition/SAMS-FFA) et 'unité Recherche Assessment and Monitoring (RAM)	Avril 2023
<u>Sous-recommandation 6.2</u> S'assurer également de la mise en place d'indicateurs qualitatifs qui puissent être présentés dans la partie narrative des ACR (comme la	Bureau de pays PAM Guinée (RBD ou HQ)	<i>D'accord</i>	6.2.1 Elaborer une enquête de perception auprès des ONGs et des autorités locales ayant bénéficié des activités	L'unité Recherche PAM Guinée - Unité RAM	Décembre 2023

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui) <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
perception de la qualité du cadre de travail institutionnel des agents étatiques, la perception des ONG ou des agents étatiques sur la pérennité des activités).			de renforcement de capacité.		
<u>Sous recommandation 6.3</u> Ces indicateurs devraient être élaborés en concertation avec les différents partenaires étatiques.	Bureau de pays PAM Guinée (RBD ou HQ)	<i>D'accord</i>	6.3.1 Elaborer les indicateurs sur la perception des ONG et autorité locale par rapport à la pérennité des activités du PAM en collaboration avec les avec les ONG et la partie nationale	PAM Guinée - L'unité Recherche Assessment and Monitoring (RAM)	Décembre 2023